

Internet

DERNIÈRE LIGNE DROITE ?

Hadopi 2ème version poursuit sa route. Mardi, les députés approuvaient pour le texte, avec 285 voix contre 225. Une petite victoire qui permet à la loi de continuer sa route, avec la validation hier, sans surprise et sans modification du texte, de la commission mixte paritaire.

Un petit rappel sur le contenu de cette nouvelle version de la loi. Pour répondre à la censure du Conseil Constitutionnel ce n'est désormais plus l'Hadopi qui sera habilitée à couper la connexion des internautes, mais un juge spécialisé dans cette tâche. Le mail et la lettre d'avertissement sont conservées et une amende a été ajoutée pour le pirate coupé de connexion qui aura voulu prendre un autre abonnement. Nouvelle punition encore, la contravention que recevra un abonné s'il n'a pas convenablement sécurisé son accès et qu'un tiers a téléchargé illégalement depuis sa connexion.

Prochain rendez-vous lundi et mardi prochains avec le vote final et définitif du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Le texte n'ayant pas été modifié par la CMP, il y a peu d'espoir de voir un barrage de dernière minute.

Seule barrière encore possible, celle du Conseil Constitutionnelle qui sera de nouveau saisi par le parti de l'opposition dès que le vote de mardi sera terminé. Croisons les doigts !

Source : <http://www.pcinpact.com/actu/news/53086-hadopi-2-commission-mixte-paritaire-valide-texte.htm>

Free

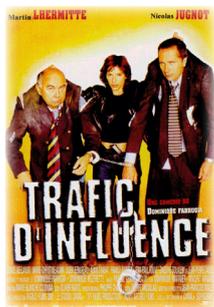
BAS DÉBIT EN APPROCHE ?

Il y a presque un an, Free basculait au format bas débit 14 chaînes de son bouquet (RTL9, AB1, AB Moteurs, Ciné FX, Ciné Polar, Ciné First, Encyclopédia, Mangas, Action, Toute l'Histoire, Escales, Chasse et Pêche, Animaux et XXL, **cf. édition du 16 octobre**).

Ces 14 chaînes s'ajoutaient aux 18 de la TNT déjà disponibles dans ce format. Un format qui nécessite moins de 2Mbp/s de débit et qui donc permet de proposer la télé à une très grande majorité de Freenauts.



En janvier dernier, c'est la chaîne Clubbing TV qui proposait également ce mode vidéo. Et avec la récente sortie de Sundance Channel (cf. **édition du 4 septembre**), voilà donc une chaîne de plus diffusée en bas débit, ce qui porte le total à 34 chaînes ! Même si c'est peu comparé aux centaines de chaînes disponibles, le passage en bas débit de toutes celles-ci dans un avenir proche n'est pas à exclure...



Téléphonie mobile

TRAFIC D'INFLUENCE ?

"Sceptique et réservé", voici le ressenti du président de la République vis-à-vis de l'arrivée d'un opérateur qui ferait baisser les prix sur le marché du mobile. Des déclarations déjà vivement contestées par l'UFC-Que Choisir qui rappellent que les prix appliqués actuellement en France sont loin d'être les plus bas.

En ajoutant que "le prix le plus bas n'est pas forcément le meilleur", Free est sans doute directement visé, oubliant peut-être que le prix de Free dans l'Internet est celui qui propose le plus de service.

S'il est désormais trop tard pour arrêter la procédure et que le dossier est entre les mains de l'ARCEP, le gouvernement pourra cependant ralentir l'arrivée du nouvel entrant en faisant traîner la signature finale du décret.

L'argument de son ami Martin Bouygues, concernant les pertes d'emplois en cas de nouvel entrant "ultra low-cost" ont peut-être réussi à refroidir notre cher président...

Source : **Les Echos**